



« Appel du 18 juin 2004 contre la concentration et la mainmise financière sur les médias » (OFM)



tre association - Nos activités - Actes et actions -

Date de mise en ligne : mercredi 23 juin 2004

Description :

Un appel de l'Observatoire Français des Médias soumis à signatures

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Un appel de l'Observatoire Français des Médias (auquel participe Acrimed) est soumis à signatures

Appel du 18 juin 2004 de l'Observatoire français des médias contre la concentration et la mainmise financière sur les médias

Aujourd'hui, 18 juin 2004, est un triste jour pour l'indépendance des moyens d'information, de communication et d'éducation.

La firme du fabricant d'armes Dassault est autorisée par l'Union européenne à prendre le contrôle de 70 publications dont *Le Figaro*, *L'Express* et un tiers de la presse quotidienne régionale, auparavant détenues par le groupe Hersant.

Un autre fabricant d'armes, Lagardère, déjà à la tête d'un empire dans la presse, l'édition, la distribution et l'audiovisuel s'est emparé, il y a peu, du pôle édition de Vivendi Universal, créant ainsi une situation de quasi monopole avec l'assentiment du gouvernement français.

C'est finalement le holding financier Wendel, dont le président, Ernest-Antoine Seillière, est aussi celui du MEDEF, qui vient de s'emparer d'Editis, deuxième groupe français et éditeur d'une très grande part des dictionnaires et des manuels scolaires.

L'association voulue par le gouvernement Raffarin entre TF1 et les chaînes de télévision publiques en vue de créer CII, la Chaîne d'Information Internationale, financée par des fonds publics mais dirigée par le groupe de B.T.P. Bouygues, est en passe d'être acceptée par la Commission de l'Union européenne.

Enfin, une nouvelle loi adoptée le 3 juin vient d'assouplir les règles anti-concentration, notamment en ce qui concerne les autorisations d'émission des télévisions régionales.

Sans cesse, le contrôle de quelques firmes sur le journalisme et la communication parvient à s'étendre, sans susciter la réaction appropriée de quelque autorité ou pouvoir.

Sans cesse, la stratégie de mainmise du pouvoir politique sur les moyens d'information renforce les moyens de diffusion des doctrines les plus favorables aux intérêts financiers.

La liberté d'expression est une composante essentielle des libertés publiques.

Le droit à une information de qualité, à des conditions de travail des journalistes conformes aux impératifs de leur métier et à un traitement équilibré et honnête de l'actualité et des débats publics est un combat que doivent soutenir les démocraties.

Nous appelons à l'action de tous et à l'engagement des forces politiques pour défendre le droit à une information libre et pluraliste.

« Appel du 18 juin 2004 contre la concentration et la mainmise financière sur les médias » (OFM)

- Pour connaître la liste des signataires et signer vous-même, si vous le souhaitez : [\[lien périmé, août 2013\]](#)